



Communiqué de presse - Avril 2018

Adessadomicile et Unis-Cité signent une convention de partenariat avec le soutien de la Macif

Adessadomicile poursuit sa démarche en faveur du Service Civique grâce à l'accompagnement d'Unis-Cité et au soutien de la Macif. 30 jeunes seront mobilisés dès ce mois-ci pour aider à prévenir la perte d'autonomie.

Lundi 9 avril, Hugues Vidor, Directeur général d'Adessadomicile, Florence Defiolles, Administratrice du groupe Macif et Présidente de l'ADES et Etienne Maier, Directeur national d'Unis-Cité signeront à 16h, au siège de la Macif à Paris, une convention de partenariat visant à développer le Service Civique au sein des associations Adessadomicile.

Un partenariat tripartite, innovant et complet, pour permettre au réseau Adessadomicile de poursuivre son implication dans le Service Civique.

Ce partenariat porte sur 2 missions de Service Civique construites sur mesure :

1- Une mission « A domicile » pour prévenir la perte d'autonomie

- Favoriser la rencontre entre les volontaires et les personnes isolées par le biais de visites de courtoisie
- Recréer du lien social pour les personnes accompagnées en les informant et les encourageant à participer aux activités proposées par les structures locales
- Faciliter les liens entre les personnes accompagnées et leurs familles en développant l'utilisation des outils numériques

2 – Une mission « Parentalité » pour favoriser et développer l'autonomie

- Proposer des activités communes parents-enfants pour mieux les rapprocher (activités sportives, jeux etc.).
- Recenser les activités proposées sur le territoire (associations culturelles, sociales, services municipaux) et participer à leur communication auprès des familles

Par cette convention, **Adessadomicile**, souhaite poursuivre son engagement citoyen en mobilisant les jeunes sur des causes utiles pour la société en général et les personnes en particulier.

De son côté, Unis-Cité bénéficie d'un mandat national de l'Agence du Service Civique pour accompagner des structures comme Adessadomicile, dans le cadre d'une « intermédiation ». Concrètement, Unis-Cité :

- conseille Adessadomicile sur la définition des missions

- met à disposition son agrément, assure le portage administratif et juridique,
- forme les volontaires, les responsables et les tuteurs
- coordonne et évalue la démarche au niveau national

La MACIF, convaincue de l'intérêt de mobiliser des jeunes en Service Civique pour aider à prévenir la perte d'autonomie, soutient l'accompagnement d'Unis-Cité auprès d'Adessadomicile.

Contact presse Adessadomicile : David Zeisler, d.zeisler@adessadomicile.org - 0663759810

Contact presse Unis-Cité : Isabelle Prats, iprats@uniscite.fr, 06 59 11 65 16

A propos d'Unis-Cité : L'association Unis-Cité est née de la conviction qu'il devrait faire partie de l'éducation de tous nos jeunes de consacrer une étape de leur vie à servir la collectivité tout en faisant l'apprentissage de la mixité sociale. Depuis 1995, Unis-Cité est l'association à la fois pionnière et experte du Service Civique des jeunes en France. Elle a inspiré la loi sur le Service Civique de mars 2010 et s'engage depuis pour contribuer à sa généralisation en France et en Europe, afin qu'il devienne une vraie étape d'engagement et de mixité sociale pour tous les jeunes, et notamment pour tous ces jeunes qui ne croient plus en eux-mêmes ni en la société. Présente dans plus de soixante villes en France, Unis-Cité a déjà mobilisé et accompagné 20 000 jeunes dont plus de 4 000 en 2018.

www.uniscite.fr - Twitter @uniscite - www.relais-service-civique.fr

A propos du Service Civique : il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans désirant consacrer 6 à 12 mois de sa vie au service des autres, sur des missions d'intérêt général telles que la solidarité et la lutte contre l'exclusion, l'éducation, l'environnement, le sport et la culture, etc. Les jeunes volontaires perçoivent une indemnité mensuelle (~577 €) et bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par l'État.

www.service-civique.gouv.fr

A propos d'Adessadomicile :

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, Adessadomicile représente plus de 350 associations et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 25 000 salariés sur le territoire métropolitain et en outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire.

- ✓ 83 % des structures interviennent auprès des personnes âgées et / ou des personnes en situation de handicap
- ✓ 33 % sont des services de soins à domicile (Centres de Soins Infirmiers et Services de Soins infirmiers A Domicile)
- ✓ 20 % des structures interviennent auprès des familles
- ✓ 85 % des structures proposent des services à la personne

En savoir plus sur adessadomicile.org

A propos du Groupe Macif :

Groupe d'assurances de biens et de personnes aux valeurs mutualistes, nous réunissons plus de 5,3 millions de sociétaires et clients pour protéger ce qui est essentiel à chacun – sa vie, ses proches, ses biens, ses projets. Gérant plus de 18,4 millions de contrats au 1er janvier 2017 (en assurances de dommages, santé/prévoyance, banque et assurance vie), le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 6,293 milliards d'euros en 2016. Plus d'infos sur www.macif.fr